



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE des HAUTS de FRANCE

4 MARS 2023 / Golf de Bondues

Le 4 mars 2023 à dix heures, les représentants des Associations Sportives adhérentes de la Ligue de Golf des Hauts de France se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à la suite de la convocation qui leur a été faite en date du 8 février 2023.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les membres présents ainsi que par les représentants et les mandataires des membres non présents sous la surveillance des membres du bureau de vote.

Jean Louis Lignier préside l'Assemblée en présence de :

- Des Présidents de Comités Départementaux : Valérie SOBIERAJSKI (CD Pas de Calais) ; Daniel LEFEVRE (CD Somme), Jean-Paul LEFEVRE (CT Oise Aisne) et Jean Luc PROUVOST (CD Nord)
- Des membres du Comité Directeur de la Ligue : Carole DANTEN, Hubert DENHEZ, Jean-Luc LEBOISNE, Jean-Claude MARTIN, Maguy MASLARD, Thierry MOULIN, Françoise PAUQUET et Julien CASTAGNOLI.
- Des AS présentes ou représentées suivantes :

Amiens, Bois des Retz, Belle Dune, Bondues, Brigode, Cambresis, Champagne, Chantilly, Douai, Dunkerque, Forêt de Chantilly, Hardelot, Inésis Golf Park, Le Sart, Le Touquet, Les Flandres, Lille Métropole, Lys Chantilly, Mérygnies, Mormal, Rebetz, Ruminghem, Salouel, St Omer, St Quentin Mesnil, Templiers, Thumeries, Touquet, Val Secret, Valenciennes, Vert Parc et Wimereux.

32 AS de clubs avec terrain sur 43 et 0 AS d'Entreprise/Municipales sur 37 ont émargé et représentent 467 voix sur 624.

S'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est exigé par les statuts et elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés.



Sont déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale les documents suivants :

- Les Statuts de la Ligue
- La Feuille de présence signée par les personnes présentes
- Le Règlement Intérieur
- Le Texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée
- Le Bilan et les comptes de résultat ainsi que les tableaux annexes
- Le Rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée doit délibérer selon l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2022
- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes, affectation du résultat
- Vote des résolutions
- Rapport des diverses commissions
- Présentation du projet réforme des statuts FFGolf.
- Intervention de Francois COQUILLAT président du CROS
- Echanges – discussions

En raison de l'absence pour raison personnelle de Dominique JAMIN, le président du Comité Directeur a demandé son remplacement par Françoise PAUQUET membre du comité.

Françoise PAUQUET, fait approuver le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2022. Ce PV est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Le Président axe son rapport sur 3 points : le développement, le sport et l'environnement.

État des lieux sur le golf en Hauts de France :

- Licenciés : Baisse de 0.38 % par rapport à 2021, soit un total de 31 058 licenciés. Les licences « jeunes » sont aussi en baisse : - 5.1 % avec un total de 3578 licenciés jeunes.

*Le Président souligne que les différentes actions de développement faites tout au long de l'année permis cette baisse limitée. Ces indicateurs montrent également l'importance du travail fait par les clubs pour le développement et pour leur école de golf ainsi que par les Comités Territoriaux et Départementaux.



*Le Président souligne le travail de l'Équipe Technique Régionale entrepris depuis plusieurs années et souhaite que la Ligue soit toujours autant sportive et compétitrice. L'accent est mis sur la détection, l'encadrement, l'accompagnement à la formation, en liaison avec les écoles de golf et les clubs ; notamment à travers la Labellisation Régionale et le Challenge National des Écoles de Golf.

Le Président présente Houda AHARRAM, nouvelle Assistante de la Ligue, en remplacement de Virginie IMBERT ayant suivi son époux parti à l'étranger pour des raisons professionnelles et Chloé HENRY notre Agent de Développement.

*Le Président rappelle l'importance de la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité dans les structures ; les clubs devront rapidement réfléchir sur les produits phytosanitaires, la consommation d'eau... etc. A ce propos, Rémy DORBEAU (Président de l'AGREF – Association Française des Personnels d'Entretien de terrains de Golf et Directeur de Chantilly) intervient à son tour et interpelle sur ces enjeux environnementaux.

*Le Président remercie le corps arbitral de la Ligue représenté par Delphine Le Marrec pour son travail sur les compétitions chaque année.

*Le Président remercie les 4 Présidents des Comités Départementaux/Territoriaux de la Ligue pour les actions respectives engagées et les encourage à continuer dans cette voie.

*Le Président remercie le Conseil Régional Hauts de France ainsi que la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, le Comité Régional Olympique et Sportif, les Présidents d'AS et directeurs présents, ainsi que tous les intervenants auprès des jeunes, les membres du Comité Directeur de la Ligue, les membres des Comités Départementaux/Territoriaux, Golf Magazine, sans oublier les partenaires privés (Bee Nature, LJA, MSI, Roche Bobois, Banque Populaire), le Golf de Bondues pour son accueil, et également les nombreux golfs qui mettent leur terrain gratuitement à disposition pour nos rencontres et compétitions jeunes.

*Le Président remercie le Président du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif), Monsieur François COQUILLAT, qui nous fait l'honneur de sa présence.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :

Hubert DENHEZ, trésorier de la Ligue, présente les comptes de l'année 2022 qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 64 477 €.

Il présente également le budget prévisionnel 2023 établi sur la base de 428 600 €.



VOTE DES RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport moral du Président sur la marche de l'association durant l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- La lecture du rapport du Trésorier sur les comptes dudit exercice,
- La lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, Approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice de la manière suivante : 64 477 € au compte de réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour le prochain exercice, approuve ce budget.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Chaque responsable de commission intervient afin de rappeler les résultats 2022 et les perspectives 2023 (Commission Sportive, Jeunes, Dames, Messieurs, Séniors, Scolaire, Entreprise, Développement, Paragolf, Communication, Médical/Santé, Environnement)

Thierry MOULIN, Président de Commission Sportive présente les résultats de la saison écoulée et donne une analyse des performances de nos jeunes en 2022.

Il poursuit avec la présentation de la politique sportive jeunes pour 2023 reprenant l'animation des jeunes jusqu'à U12, la structuration de la performance pour les joueurs suivis FFG et décrit les labels régionaux mis



en place pour la 4^{ème} année afin d'accompagner et de soutenir les écoles de golf dans les clubs des Hauts de France.

Un book recensant les résultats de l'année est distribué par clé usb et est disponible sur le site internet de la Ligue.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation du projet des réformes statutaires de la Fédération par notre président, Jean Louis Lignier.

Prise de parole du président François COQUILLAT, président du CROS.

Plus aucune question n'étant évoquée, et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président, remercie tous les membres du Comité Directeur et les personnes présentes.

La séance est clôturée à 12h30.

La Secrétaire de séance
Françoise PAUQUET

Le Président
Jean Louis LIGNIER